



# U RINNOVU ENERGETICU DI L'ALLOGHJU

## Efficacità Énergétique des Bâtiments

Pour répondre aux enjeux énergétiques et environnementaux du secteur du Bâtiment en Corse, l'AUE, EDF et l'ADEME lancent l'Appel à Projets **Efficacità Énergétique des Bâtiments** qui comprend 4 volets : constructions neuves à très hautes performances énergétiques ; procédés de construction/rénovation à faible impact de carbone ; rénovations globales BBC ou BBC compatibles ; rénovations globales BBC ou BBC compatibles de logements sociaux.

Entre 2016 et 2022, plus de **1300 logements** ont été accompagnés par l'AUE.



## COMMUNE DE BASTELICA-OPH CORSE DU SUD



### Pourquoi agir ?

A la demande de la commune de Bastelica l'Office Public de l'Habitat de la Corse du Sud a entrepris une rénovation énergétique exemplaire au sein de l'ancien presbytère en vue d'aménagement de quatre logements sociaux. Il a fait réaliser une étude de faisabilité identifiant le détail et le coût de différents postes de travaux à réaliser pour atteindre un objectif de niveau BBC rénovation.

L'opération a été certifiée «Label Promotelec Rénovation Responsable»



### Détail des travaux effectués

- Isolation des **murs**
- Isolation du **plancher et des combles**
- Remplacement des **menuiseries**
- Installation des **chauffages performants**
- Installation d'une **VMC double flux**
- Installation de systèmes de production d'eau chaude sanitaire solaire



### Partenaires financiers

CPER (CdC-AUE) / ETAT / ADEME



### Bilan en chiffres

- Énergie primaire économisée : **11,66 tep/an**
- Émission GES : plus de 38 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> évités par an
- Énergie finale économisée : 50 000 kWh/an
- Gain énergétique : **90 %**



### Coût de l'opération 158 476 €<sup>ht</sup>

#### Financement :

CPER (CdC-AUE)	59 191 € <sup>ht</sup> soit 37%
ADEME	59 191 € <sup>ht</sup> soit 37%
ETAT	8 434 € <sup>ht</sup> soit 5,3%



Pour en savoir plus : [www.aue.corsica](http://www.aue.corsica)

Programme en faveur de la maîtrise de la Demande en Énergie piloté par le Comité MDE de Corse et financé par l'État.